

PRÉPARATION AUX HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

Objectifs de la formation

(pour public non électricien)

- Énumérer les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques
- Respecter les consignes de sécurité
- Identifier, repérer et mettre en œuvre les EPC
- Rendre compte

Objectifs de la formation

(pour public électricien)

- Idem ci-dessus plus Effectuer une analyse préalable à l'intervention
- Identifier, repérer et mettre en œuvre les EPI
- Réaliser une intervention d'entretien et de dépannage et rédiger les documents nécessaires

Contenu

- Accueil et sécurisation de l'entrée en formation
- Sensibilisation à la prévention des risques
- Electricité : notions élémentaires
- Préparation à l'habilitation électrique pour personnels non électriciens - type B0 H0
- Préparation à l'habilitation électrique pour personnels électriciens - type H0, B1, B2, BR
- Savoir-être communs au monde de l'entreprise et à la prévention des risques
- Développement durable
- Techniques de recherche d'emploi

Secteurs concernés

Tous les secteurs d'activités sont concernés par la prévention des risques électriques

À savoir

Public et places disponibles selon financement

places conventionnées : 0€ à charge pour le stagiaire

places non conventionnées (financements privés) – Tarif et montage financier : nous contacter

Prérequis

Méthodes et modalités pédagogiques

Les formations à la préparation aux habilitations électriques proposées sont conformes à la norme NF C18-510. Elles incluent une partie théorique et pratique. Chaque préparation selon l'indice d'habilitation visé requiert un contenu et des moyens pédagogiques spécifiques. Le positionnement en amont de la formation permettra au formateur d'adapter la formation aux situations de travail recherchées par les demandeurs d'emploi.

Présentiel – plage journalière de 9h à 17h

Validation

Délivrance d'une attestation de compétences en fin de formation conforme à la norme ED 6127 de l'INRS. Cette attestation permet à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique adaptée à l'activité de travail du salarié embauché.

Attestation de compétences permettant de se voir délivrer les habilitations électriques nécessaires aux travaux confiés

Dates de session(s)

Nous contacter

Durée :

Durée en centre : selon profil (122 heures maximum)

Durée en entreprise : sans stage

Lieu : FDME, Évry-Courcouronnes

Modalité d'accès : Préinscription

CONTACT

Isabelle HILARION

i.hilarion@fdme91.fr

01 60 79 74 26

fc-insertion-mobilite@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*